

ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE LA VILLE DE RENNES

6, rue Arthur Fontaine

35000 RENNES

Tél. : 02 99 79 12 57

Accueil – permanence : mardi, mercredi, jeudi : 14 h à 17 h

@ : jardinsfamiliaux.rennes@orange.fr

<http://www.association-jardins-familiaux-rennes.fr/>

RESERVE AU SIEGE

Date d'adhésion :

Secteur :

Parcelle n° :

Surface :

N° adhérent :

DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UNE PARCELLE (VALABLE 1 AN)

Cette demande doit être transmise au format papier

Elle doit être renouvelée tous les ans à la date anniversaire

NOM : Mme M. Prénom :

Date de naissance : Nationalité :

Adresse : 35 RENNES

Tél. fixe : Portable : E-mail :

Profession : demandeur d'emploi Retraité (e)

Situation familiale : (Marié (e), Concubinage) (Célibataire, Veuf (ve), Divorcé (e), Séparé (e))

Nombre d'enfants à charge :

Pièces à fournir avec votre demande :

Photo d'identité récente Pièce justificative d'identité Revenus imposables Assurance responsabilité civile

Habitat : maison particulière appartement Possédez-vous un jardin : OUI / NON

Avez-vous une expérience en jardinage : OUI / NON

Acceptez vous de partager votre jardin (amis ou autres personnes) : OUI / NON

Quelles sont vos motivations ? : exprimez-les sur papier libre à joindre à votre demande

<u>Secteur souhaité :</u>		<u>Surface demandée :</u>	
<i>2 secteurs maximum à proximité du domicile</i>			
<input type="checkbox"/> BINTINAIS	<input type="checkbox"/> LA POTERIE	Très petite surface :	<input type="checkbox"/> 50 m ² environ
<input type="checkbox"/> CLEUNAY	<input type="checkbox"/> BEAUREGARD	Petite surface :	<input type="checkbox"/> 100 m ² environ
<input type="checkbox"/> GAYEULLES	<input type="checkbox"/> PATIS TATELIN	Moyenne surface :	<input type="checkbox"/> 150 m ² environ
<input type="checkbox"/> PONT-LAGOT	<input type="checkbox"/> SAINTE FOIX	Grande surface :	<input type="checkbox"/> 200 m ² environ
<input type="checkbox"/> PREVALAYE	<input type="checkbox"/> LA TAUVERAIS	Selon disponibilité	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> VILLEJEAN Le BREIL			
J'ai des compétences dans les domaines suivants et je suis prêt à en faire bénéficier l'association en tant que bénévole <input type="checkbox"/> Secrétariat <input type="checkbox"/> comptabilité <input type="checkbox"/> informatique <input type="checkbox"/> bricolage Autre :		Fait à Rennes, Le Signature du demandeur	

Il est recommandé aux personnes pratiquant le jardinage d'être à jour au niveau des vaccins antitétaniques.

F01 - Version 13/07/2021

Information sur les tarifs : Les règlements sont demandés lors de la mise à disposition du jardin

	<u>Petite surface</u>	<u>Petite surface</u>	<u>Moyenne surface</u>	<u>Grande surface</u>
	50m ² environ	100 m ² environ	150 m ² environ	200/250 m ² environ
Droit d'entrée	10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €
Adhésion à l'association	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €
Caution * pour l'abri et le jardin	30,00 €	40,00 €	50,00 €	60,00 €
	=====	=====	=====	=====
TOTAL A L'ADHESION	51,00 €	61,00 €	71,00 €	81,00 €

* la caution est remboursable au terme de la mise à disposition si l'abri et le jardin sont restitués en bon état. Un état des lieux est réalisé à l'entrée et au départ du jardinier.

Dans certains secteurs une caution supplémentaire est demandée pour les compteurs d'eau (**60 €**) ou pour la clé de robinet (5 €). En cas de perte, ces cautions sont conservées.

TARIFS AU SEMESTRE

Redevance semestrielle : elle est déterminée selon la surface du jardin (sur la base de 0,24 € du m²) Elle est à régler dès réception de la facture correspondante. Les modalités de règlement sont rappelées au dos de la facture

	<u>Petite surface</u>	<u>Petite surface</u>	<u>Moyenne surface</u>	<u>Grande surface</u>	
Exemple de surface	50m ²	100 m ²	150 m ²	200 m ²	250 m ²
Montant	12,00 €	24,00 €	36,00 €	48,00 €	60,00 €
Frais de gestion	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €	3,00 €
	=====	=====	=====	=====	=====
TOTAL (hors eau)	15,00 €	27,00 €	39,00 €	51,00 €	63,00 €
Eau	Entre 0,02 € et 0,06 € par m ² selon le secteur Ou facturation au réel pour les secteurs équipés de compteur				

Certains secteurs imputent des frais supplémentaires sur les factures (taille de haie, ...)

La facture du premier semestre est majorée de 11 € pour le règlement de l'adhésion annuelle